



TARIFS DE LOCATION - SALLE D'ACTIVITES - - MOBILIER -

Conditions générales :

- Chèque à libeller à l'ordre de « Trésor Public – Mairie de Sainte Croix »
- Dépôt des 2 chèques de cautions à libeller à l'ordre de « Trésor Public – Mairie de Sainte Croix »
- Attestation d'assurance

Location de la salle d'activités en week-end ou jour férié :

	CAUTION	TARIF
Associations intervenantes sur la commune	450 € matériels 50 € ménage	GRATUIT
Particuliers ou entreprises domiciliées sur la commune	450 € matériels 50 € ménage	100 €
Associations hors commune	450 € matériels 50 € ménage	390 €
Particuliers ou entreprises domiciliées hors de la commune	450 € matériels 50 € ménage	390 €

Location du mobilier (tables et bancs pliants) :

- 20 tables (2,20 m x 0,80 m) et 40 bancs (2,20 m x 0,25 m)

	CAUTION	TARIF
- Particuliers ou entreprises domiciliées sur la commune, - Associations intervenants sur la commune, - Communes voisines ou membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala	150 €	GRATUIT
-Particuliers ou entreprises domiciliées hors de la commune, - Associations hors commune	150 €	5 €/table 2,5 €/banc

Conformément à la délibération du 18 septembre 2025

Fait à Sainte Croix, le 25 septembre 2025.

Le Maire,

Jean-Marc BALARAN